

sion, formés par des représentants des entreprises, des syndicats des communautés affectées et du gouvernement du Québec. Cela est la position du Conseil du patronat qui, dans sa première recommandation—et c'est tout à fait pertinent, vous le savez, aux préoccupations de l'opposition dans le domaine—recommandait que le gouvernement fédéral confie à la MIL Davie un contrat, premièrement, de conception, d'environ 6,5 millions de dollars, et deuxièmement, de construction, de 200 millions de dollars sur trois ans, d'après les chiffres du Conseil du patronat, d'un prototype de navire «smart ship», dont on parle souvent.

Ce navire répondrait à certains besoins urgents et reconnus par certains ministères du gouvernement du Canada. Mais il deviendrait également le prototype d'une série de navires semblables destinés au marché international, un marché prometteur et en plein développement. Donc, c'était la position du Conseil du patronat et on a les deux grandes centrales syndicales, la CSN et la FTQ, qui se sont clairement prononcées sur la question, donc on a le gouvernement du Québec, le Conseil du patronat, les deux grandes centrales syndicales. La CSN qui disait, dans un communiqué émis le 31 octobre 1993:

Le Québec a déjà perdu 11 000 des 57 000 emplois directs qu'il comptait dans le secteur militaire entre 1987 et 1992. Ces réductions se poursuivent depuis. Comme plus de 60 p. 100 des contrats au Québec sont accordés à des entreprises de la région de Montréal, il est primordial que les forces du milieu se tiennent pour obtenir un réalignement des politiques industrielles des gouvernements, notamment dans le secteur militaire, qui relève du gouvernement fédéral.

Et la FTQ, elle, le 29 octobre, deux jours auparavant, avait déclaré, par la voie de son président, M. Fernand Daoust, son président d'alors:

Dans le contexte des intentions du futur gouvernement d'abolir le contrat des hélicoptères, nous voulons savoir par quel projet seront remplacés les quelque 8 000 emplois par année pour les 12 prochaines années que le premier ministre s'apprete à faire disparaître, sans analyse sérieuse au dossier.

Et, ce qu'on vient de dire tout à l'heure, le manque de vision s'est concrétisé, on a aboli sans aucune compensation le contrat des hélicoptères.

Je voudrais rapidement, pour préciser un peu le degré d'acuité de la situation au Québec, donner le degré de dépendance des entreprises. Je vous en nomme rapidement pour vous montrer combien c'est grave: Bendix Avelex Inc. dépend à 70 p. 100 des contrats militaires; la Canadian Marconi, à 55 p. 100; Héroux, à 80 p. 100; la MIL Davie, dont on a parlé, à 91 p. 100; Oerlikon et Paramax, à 100 p. 100 chacune et la SNC Technologies, à 95 p. 100.

Et au niveau des pertes d'emplois, Bendix a perdu 350 emplois, Anachemia Canada Inc., 68, Marconi, 1480, MIL Davie, 2740, Oerlikon, 410, Expro Chemical Products Inc, 300, Héroux, 131, Paramax, 1000, Pratt et Whitney, 200, et je pourrais continuer, la Vickers, 350.

Tout ça pour vous dire que nous souhaitons très fortement que le gouvernement procède selon les promesses qu'il avait d'ailleurs faites à la population, et quand on traite comme ça les engagements pris sans vergogne, moi, je trouve cela très inquiétant pour notre processus démocratique. Ça peut vouloir dire qu'on peut dire n'importe quoi à l'électorat et au lendemain de son élection, on prend ses distances devant les engagements, et je trouve cela très grave, parce que quand on parle comme ça, on ne

rend pas beaucoup de chiffres, mais il ne faut jamais oublier que quand on parle des chômeurs, entre autres, on parle de vies humaines, on parle de familles, on parle de carrières, on parle de gens instruits et on parle d'exode de cerveaux.

Quelqu'un même ce matin me disait qu'on peut parler d'hémorragie. Et je ne pense pas que l'économie ni du Québec, ni du Canada, ne puisse se permettre cela.

Je voudrais, en terminant, dire que si le gouvernement, et je l'espère, intervient à l'aide du PPIMD, en réorientant son activité, qu'il va le faire selon les règles de l'art, qu'il va y mettre les formes. Parce que, le ministre en a parlé tout à l'heure, ce n'est pas tout de parler des comités d'adaptation de la main d'œuvre—parce que je connais cela, j'ai travaillé là-dedans pendant onze ans. Ça marche dans des cas traditionnels.

Il faut donner de l'argent qui sera administré par des comités où seront dûment représentés des représentants de l'employeur concerné, des représentants du syndicat concerné, des représentants de la région concernée, et dans le contexte québécois du gouvernement du Québec, qui est très sensible et très intéressé à la question, ces comités—là, étudieront cas par cas selon la spécialisation de l'entreprise—parce qu'il faut être conscient du fait que lorsqu'on fait des munitions, ce n'est pas la même chose que de faire des appareils de télécommunication pour satellites.

Des comités vont étudier la situation, vont faire en sorte que les gens vont dialoguer où le consensus va se faire sur les réorientations et les changements à apporter dans le quotidien, dans la gestion. C'est là une formule gagnante qui a fait ses preuves, et j'espère de tout mon cœur que le gouvernement retiendra la proposition positive faite par l'opposition aujourd'hui de faire en sorte que la situation s'améliore, surtout avec les prétentions du gouvernement quand on se rappelle le slogan «jobs, jobs, jobs», et que 11 000 emplois dans des secteurs de haute technologie sont perdus. On ne peut pas faire autrement qu'exiger un minimum de cohérence de la part de ce gouvernement.

• (1210)

[Traduction]

M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie): Monsieur le Président, je vais commencer en disant au député que les chômeurs de sa circonscription sont tout aussi importants pour nous que ceux de n'importe quelle autre région du pays. Qu'il s'agisse des travailleurs des industries militaires ou de tout autre secteur de l'économie, nous estimons qu'il nous incombe, en tant que gouvernement, de faire de notre mieux pour redonner des emplois à tous les Canadiens. C'était le thème de notre campagne, redonner des emplois aux Canadiens, et nous avons choisi une approche globale.

Je veux revenir sur quelque chose que le ministre de l'Industrie a dit plus tôt dans son discours. Il a mentionné que les dirigeants des industries militaires avaient la responsabilité d'élaborer une approche stratégique et de chercher de nouveaux marchés pour ouvrir des portes à leur personnel hautement qualifié. Je crois qu'il a soulevé là un point sur lequel nous devrions tous nous arrêter.